

Madame, Monsieur,

Comme vous le soulignez avec justesse, les élections législatives sont de grande importance car elles vont déterminer les politiques mises en œuvre durant les cinq prochaines années. Je mesure cet enjeu d'autant plus que dans la 12<sup>ème</sup> circonscription de Paris j'affronte la porte-parole du gouvernement Borne.

Mes réactions à vos 20 propositions revendicatives seront brèves comme vous m'y invitez. Pour avoir le programme complet, vous pouvez vous référer au programme de gouvernement partagé de la nouvelle union populaire écologique et sociale qui compte 650 mesures sur le lien suivant <https://nupes-2022.fr/le-programme/>

- Je suis pour restaurer le **droit à la retraite à 60 ans** à taux plein pour toutes et tous après quarante annuités de cotisation avec une attention particulière pour les carrières longues, discontinues et les métiers pénibles.

Pour maintenir l'équilibre des retraites, nous soumettrons à cotisation patronale les dividendes, participation, épargne salariale, rachats d'action, heures supplémentaires, augmenterons de 0,25 point par an le taux de cotisation vieillesse et créerons une surcotisation sur les hauts salaires. Une majorité politique de la Nupes portera toutes les pensions a minima au niveau du SMIC revalorisé toutes les pensions pour une carrière complète, et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté

- Je suis pour porter au 1<sup>er</sup> juillet le **SMIC mensuel à 1 500 euros net** et accompagner les TPE/PME. Un gouvernement Nupes organisera une **conférence sociale générale sur les salaires** ainsi que dans chaque branche, qui aborderont notamment :

⇒ les augmentations de salaires, notamment pour les métiers occupés majoritairement par des femmes dans les secteurs du soin, du lien et du contact

⇒ les écarts de salaires : limiter l'écart de 1 à 20 entre le salaire le plus bas et celui le plus haut dans une entreprise

⇒ la répartition de la valeur : fixer un seuil minimal pour les revalorisations salariales, afin que la somme consacrée aux revalorisations salariales soit au moins égale à la croissance du retour à l'actionnaire (dividendes et rachats d'actions)

⇒ l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (salaires, formations, carrière, promotions...) : augmentation des sanctions financières et pénales (amendes, refus d'attribution de marchés publics), création de commissions de contrôle salarié dans les entreprises

⇒ la formation, les parcours professionnels et les conditions de travail

Nous sommes également pour **revaloriser le traitement des fonctionnaires et dégeler le point d'indice**. Nous sommes pour créer une **garantie dignité** qui ne laisse aucun individu sous le seuil de pauvreté (1063 euros par mois pour une personne seule).

- Afin de lutter contre le chômage, nous créerons une **garantie d'emploi** : tout chômeur de longue durée pourra se voir proposer un emploi utile dans un secteur d'urgence, rémunéré au moins au SMIC, financé par l'État et cohérent avec ses qualifications, son parcours professionnel et ses souhaits, ou suivre une formation qualifiante prise en charge à 100 %.

Nous rétablirons une **assurance-chômage protectrice** en abrogeant la contre-réforme Macron et en indemnisant les chômeurs en fonction de leurs derniers salaires grâce à une assurance calculée à partir du premier jour de travail. Nous cesserons la radiation des chômeurs à la première absence à un rendez-vous et en finirons avec la logique de radiation au moindre prétexte pour faire baisser artificiellement les chiffres du chômage.

Nous **interdirons les licenciements boursiers et les licenciements économiques par les entreprises qui versent des dividendes ou recevant des aides publiques**. Nous accorderons également aux comités d'entreprise un droit de veto suspensif sur les plans de licenciements et de nouveaux droits de contrôle sur les finances de leur entreprise.

Enfin, nous lancerons des **grands chantiers écologiques, créateurs d'emplois** pour créer au moins un million d'emplois grâce à l'investissement dans la bifurcation écologique et sociale. Par exemple, nous engagerons un plan global de rénovation de nos infrastructures pour les adapter au changement climatique, lancerons des grands travaux de rénovation des transports en commun, développerons une filière d'écoconstruction en matériaux biosourcés...

- Pour reprendre le chemin du progrès social, nous **réduirons le temps de travail pour faire naître une société du temps choisi**. Nous convoquerons une conférence nationale sur la réduction du temps de travail et la prise en compte de la pénibilité, qui abordera notamment :

⇒ le rétablissement de la durée effective hebdomadaire du travail à 35 heures, par la majoration des heures supplémentaires

⇒ le passage aux 32 heures dans les métiers pénibles ou de nuit immédiatement, et leur généralisation par la négociation collective

⇒ la réduction du temps de travail annuel (sixième semaine de congés payés, etc.)

Nous remettrons en cause les autorisations de travail le dimanche et en finirons avec la flexibilisation, l'annualisation contrainte, l'intensification et les horaires fractionnés.

- 7 questions de l'intersyndicale des retraités :

⇒ nous **indexerons le montant des retraites sur les salaires**

⇒ nous rattraperons progressivement la perte du pouvoir d'achat et de manière urgente nous prendrons des **mesures contre l'inflation notamment le blocage des prix à la baisse** des produits de première nécessité (alimentation, électricité, gaz et essence)

⇒ nous **annulerons la hausse de la CSG et la remplacerons par des cotisations sociales**

⇒ nous ferons passer la santé d'abord et **reconstruirons les établissements de santé publics**, notamment le service public hospitalier. Nous engagerons un **plan pluriannuel de recrutement** et de pré-recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs), **revaloriserons les métiers et les revenus** et augmenterons les capacités d'accueil des établissements de santé publics, notamment les hôpitaux. Nous instaurerons le « **100 % Sécu** » en remboursant à 100 % les soins de santé prescrits et en intégrant les complémentaires santé dans la Sécurité sociale.

⇒ Nous construirons un **service public de la dépendance**, pour aider les seniors à rester à domicile. Nous développerons un réseau public de maisons de retraite aux tarifs

harmonisés et accessibles. Nous créerons 10 000 places par an en **EHPAD publics** pendant cinq ans, refonderons le modèle de financement et augmenterons les moyens matériels et humains. Nous formerons, qualifierons et recruterons en nombre suffisant le personnel nécessaire : au moins 210 000 personnels médico-sociaux et médicaux pour pouvoir respecter un ratio minimal d'encadrement « au chevet » des résidents. Nous revaloriserons les métiers et revenus de l'ensemble des professionnels du grand âge à domicile comme en institution en refondant les grilles de rémunération et de qualifications.

⇒ Je m'engage à **renforcer et étendre les services publics de proximité** (écoles, centres de santé, postes, guichets sncf ou ratp, caf, sécu...). Il faut garantir l'accès à tous les services publics essentiels (école, gare, hôpital, bureau de poste...) et à des équipements sportifs et culturels à moins de quinze à trente minutes (en voiture ou en transports collectifs) de tout lieu d'habitation. A Paris, cette distance devrait être réduite à 15 minutes.

⇒ L'architecture du gouvernement de la Nupes n'est pas, à cette heure, arrêté toutefois **l'existence d'un Ministère à part entière mérite d'être étudiée**. Si les questions de pensions, de santé et de dépendance s'inscrivent dans la solidarité nationale entre les générations, les questions relevant de la vie quotidienne (logement, transports, culture, sport...) s'inscrivent dans le droit commun avec un regard particulier pour les personnes âgées et les retraités notamment en terme de tarification.

- Je m'engage à abandonner les projets de fermetures de lits, de services et d'hôpitaux. Comme conseillère régionale d'Ile-de-France, j'ai, à plusieurs reprises, soumis au Conseil régional un **moratoire sur les fermetures** et les fusions-démantèlements.

-Le contact humain est essentiel. Penser que tout peut être dématérialisé c'est faire preuve d'abandon d'une partie de la population. La Défenseuse des droits a, à deux reprises, rendu un avis et des préconisations sur la dématérialisation des services publics. En février 2022, elle indiquait que les réclamations qu'elles recevaient étaient toujours plus nombreuses. C'est une preuve que le mouvement de numérisation des services se heurte encore aux situations des usagers et crée des inégalités d'accès aux droits. Il faut mettre fin aux procédures numérisées à marche forcée et **rouvrir l'accueil des lieux du public**. Je partage totalement ce point de vue et votre proposition. Notre proposition est de garantir le maintien de guichets, de personnels, et de formulaires papier malgré la dématérialisation des services publics et la transformation numérique des administrations, **déployer un service public de proximité** pour accompagner les 20 % de Français en difficulté avec le numérique (illectronisme).

- Nous garantirons le **droit fondamental au logement**. Cette question est primordiale pour tous les Parisiens et notamment les travailleurs et travailleuses de première ligne qui font vivre Paris. Nous nous engageons à :

⇒ Interdire les expulsions locatives sans proposition de relogement public

⇒ Mettre en place une garantie universelle des loyers créant un filet de sécurité contre les impayés de loyers pour les locataires, comme pour les propriétaires

⇒ **Encadrer les loyers partout sur le territoire et à la baisse à Paris**

⇒ Adopter un **bouclier logement** qui limite la part des revenus consacrée à se loger

⇒ **Construire 200 000 logements publics par an** pendant cinq ans aux normes écologiques les plus ambitieuses

⇒ Réhausser le seuil minimal de logements sociaux par commune (loi SRU) à 30 %

⇒ Afin de **rendre effectif le DALO, nous utiliserons le droit de préemption** pour garantir un relogement décent et rapides des personnes mal logées ou non logées

⇒ Chapeauter la mise en œuvre de cette politique avec un **Ministère dédié**

- Comme conseillère régionale, je suis pleinement mobilisée pour que les **transports en commun restent publics, soient rénovés, que leur qualité soit améliorée et que la tarification soit accessible à toutes et tous**. Vous trouverez sur ce lien l'ensemble de mes actions franciliennes et parisiennes <https://www.gauchecom.fr/category/dossiers/transports/> que je poursuivrais nationalement comme députée.

- Je m'engage comme tous les candidats de la Nupes à **abroger toutes les lois de destruction sociale votées par la majorité macroniste depuis 2017 mais également la loi El Khomry**. Cette loi d'abrogation doit être une des premières à être soumise au Parlement.

- Concernant les accidents du travail, les donneurs d'ordre et les entreprises sous-traitantes doivent voir leur **responsabilité civile et pénale engagée**. Par ailleurs, je suis pour faire du **nombre d'accidents du travail un critère de sélection dans l'accès aux marchés publics**.

- La **lutte contre le saturnisme est une nécessité de santé publique et sociale** d'autant qu'elle touche en premier les classes populaires. Je m'engage à la mise en place de dispositifs de lutte contre le saturnisme et pour **l'interdiction du plomb dans toute construction** nouvelle ou en cours.

- Je m'engage à mettre en œuvre une **politique migratoire humaniste** et réaliste en assumant notre **devoir d'accueil et d'humanité envers tous les réfugiés**, en facilitant l'accès aux visas, en régularisant les travailleurs, étudiants, parents d'enfants scolarisés et instituant la carte de séjour de dix ans comme titre de séjour de référence. Pour des procédures accélérées et simplifiées, je m'engage à créer un **guichet unique d'accueil**, à prendre en charge les personnes migrantes grâce à des structures d'accueil et d'hébergement en nombre suffisant sur tout le territoire et à en finir avec le délit de solidarité.

- Je m'engage à favoriser la **désescalade en matière de maintien de l'ordre** : interdire les armes mutilantes, les techniques d'immobilisation létales et la technique de la « nasse », et établir un nouveau code de déontologie de la police sur la base du code de déontologie de 1986.

Céline Malaisé, candidate de la nouvelle union populaire écologique et sociale pour la 12ème circonscription de Paris.